

Code de conduite de la communauté du Banff Forum

1. Objet

Le Banff Forum s'emploie à créer des espaces sûrs et inclusifs pour tout le monde. Nous reconnaissons la diversité des points de vue et encourageons l'expression d'opinions de tous horizons, dans un climat empreint de respect. Nous avons à cœur d'offrir un environnement amical, positif et accueillant, ouvert aux gens de toutes les identités de genre, orientations sexuelles, capacités, origines ethniques, situations socioéconomiques et croyances religieuses.

Le présent code de conduite définit les attentes vis-à-vis de l'ensemble des personnes qui participent à notre communauté ainsi que les sanctions en cas de comportement inacceptable.

Il s'applique à l'ensemble de la programmation et des événements du Banff Forum, en ligne et hors ligne.

Nous invitons toutes les personnes qui participent au Forum – membres de la communauté, participants aux conférences et événements, conférenciers, commanditaires, bénévoles, invités et membres du personnel – à nous aider à créer des expériences sûres et positives pour tout le monde.

2. Conduite attendue

Nous visons à promouvoir un environnement où les gens interagissent dans le respect de la [Loi canadienne sur les droits de la personne](#).

Tous les membres de la communauté du Banff Forum sont priés d'adopter les comportements suivants :

- Participer de manière authentique et active, de manière à contribuer à la vigueur et à la longévité de la communauté du Banff Forum.
- Faire preuve de considération et de respect dans ses paroles et gestes.
- Privilégier la collaboration pour éviter les conflits.
- S'abstenir de toute action ou parole désobligeante, discriminatoire ou harcelante.
- Rester conscient de son entourage et des autres participants. Aviser le personnel ou les membres du conseil d'administration du Banff Forum en cas de situation dangereuse, de détresse d'une personne ou de manquement au présent code de conduite, même si la situation semble anodine.
- Se rappeler que les lieux utilisés par le Banff Forum pour ses événements peuvent être fréquentés par des membres du public; se montrer respectueux envers tous les clients de ces lieux.

3. Comportements inacceptables

Sont considérés comme inacceptables les comportements harcelants suivants qui surviennent dans la communauté du Banff Forum :

- Violence, menaces de violence ou paroles violentes dirigées contre autrui.
- Blagues et langage sexistes, racistes, homophobes, transphobes, capacitistes ou autrement discriminatoires.
- Publication ou affichage de documentation sexuellement explicite ou violente.
- Publication ou menace de publication de renseignements identificatoires sur d'autres personnes (divulgarion de données personnelles).
- Insultes personnelles, en particulier celles ayant trait au genre, à l'orientation sexuelle, à la race, à la religion ou aux handicaps.
- Photographies ou enregistrements inappropriés.
- Contacts physiques inappropriés. Il faut obtenir le consentement de la personne avant de la toucher.
- Attention sexuelle indésirable, y compris les commentaires et blagues à caractère sexuel, les contacts et attouchements inappropriés et les avances sexuelles non sollicitées.

- Intimidation ou harcèlement, ou le fait de traquer délibérément une personne (en ligne ou non).
- Défense ou encouragement des comportements susmentionnés.
- Perturbation continue des événements de la communauté, y compris les discussions et les présentations.

4. Sanctions en cas de conduite inacceptable

Aucun comportement inacceptable de la part d'un membre de la communauté du Banff Forum, y compris les commanditaires et les décideurs, ne sera toléré.

Quiconque à qui l'on demanderait de cesser un comportement inacceptable doit se conformer sur-le-champ.

Si un membre de la communauté s'adonne à un comportement inacceptable, le personnel et les membres du conseil d'administration peuvent prendre les mesures qu'ils jugent appropriées, y compris l'expulsion temporaire ou permanente de la personne hors de la communauté, et ce sans préavis (ni remboursement, dans le cas d'un événement déjà payé).

5. Signalements

Si vous êtes victime ou témoin d'un comportement inacceptable, ou en cas de tout autre problème, veuillez communiquer dès que possible avec le personnel ou les membres du conseil d'administration du Forum.

Tout signalement demeurera confidentiel. Dans certaines situations, une déclaration officielle pourrait être jugée nécessaire. En pareil cas, l'identité des victimes et des auteurs du signalement demeurera confidentielle, à moins que ces personnes ne demandent le contraire.

Par ailleurs, le personnel et les membres du conseil d'administration sont disponibles pour aider les membres à prendre contact avec les forces de l'ordre ou pour aider autrement les victimes d'un comportement inacceptable à se sentir en sécurité.

6. Doléances

Si vous estimez avoir été fausement ou injustement accusé d'un manquement au présent code de conduite, informez-en le conseil d'administration en lui expliquant brièvement vos doléances. Celles-ci seront traitées dans le plus grand respect, conformément aux politiques existantes.

7. Portée

Nous attendons de tous les membres de la communauté (conférenciers, commanditaires, invités, bénévoles, membres du personnel et membres du conseil d'administration) qu'ils souscrivent au présent code de conduite partout où se réunit la communauté du Banff Forum – en ligne ou en personne – ainsi que dans toutes les communications individuelles ayant trait aux activités du Forum.

8. Personnes-ressources

Roxanne Duncan, directrice exécutive, Banff Forum
rduncan@banffforum.ca

Julie Quenneville, président, conseil d'administration du Banff Forum
Julie.Quenneville@muhc.mcgill.ca

Licence et mentions

Le présent code de conduite est distribué conformément à une [licence Attribution-ShareAlike de Creative Commons](#). Des parties du texte sont inspirées de [l'initiative Stumptown](#), d'[AlterConf](#), du [code de conduite de Django](#) et de la [politique antiharcèlement de Geek Feminism](#).